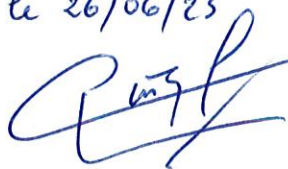




recu le 26/06/23


SEPANSO
1581 Route de Cazordite
40300 CAGNOTTE

Le 22 juin 2023

Objet : Modification n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de GASTES

Monsieur Le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint l'arrêté municipal en date du 14 juin 2023 qui engage la procédure de modification n° 1 de notre PLU communal, conformément aux articles L.153-36 et suivants du Code de l'Urbanisme.

Cette procédure porte notamment sur l'actualisation d'une orientation d'aménagement et de programmation (OAP), et la création de nouvelles OAP en centre-bourg ; l'évolution du règlement écrit et graphique en conséquence, afin d'encadrer les droits à bâtir en zone urbaine de centre-bourg. Il s'agit également d'ajuster le règlement écrit en matière d'aspect architectural au sein de plusieurs zones, actualiser les dispositions relatives aux annexes en zones agricoles et naturelles, préciser certaines notions et corriger des erreurs matérielles.

Je vous transmets également le dossier de modification n°1 correspondant, en vue d'une réunion organisée le 07 juillet 2023 à 10h.

Je vous remercie de bien vouloir m'indiquer si vous serez présent et si souhaitez être consulté dans le cadre de cette procédure, tel que le prévoit l'article L132-13 du code de l'urbanisme.

Vous en souhaitant bonne réception de ces documents, je vous prie de croire, Monsieur Le Président, à l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Françoise DOUSTE

